



maître d'ouvrage :

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE, DÉLÉGATION AUX TRANSPORTS ET AUX INFRASTRUCTURES

maître d'œuvre :

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE
ARCHITECTE : J.-V. BERLOTTIER, STRATES
BUREAU D'ÉTUDES : QUADRIC

exécution :

DÉPARTEMENT PONTS MÉTALLIQUES
DIVISION RÉNOVATION D'OUVRAGES D'ART

délai :

de juillet 2005 à octobre 2007

coût :

3,3 M€ HT pour le métal

description :

Ouvrage routier (RD 498).

L'ouvrage est un bipoutre mixte suspendu auto-ancré d'une longueur de 270 m comportant une travée centrale de 200 m et des travées de rive de 2 x 35 m. La hauteur est constante à 1,75 m.

Le montage de l'ouvrage : le tablier a été lancé sur appuis provisoires, puis accroché à la suspension par transfert de charge.

- faisceau porteur composé de 19 câbles de 80 mm reliés par des colliers
- câbles porteurs : 340 t
- suspentes : 25 t
- tonnage : 1 500 t



Elévation

